

FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL DE MARINS (FNAAM)
Membre de l'ISWAN (International Seafarers' Welfare and assistance Network)
56 Rue Falguière 75015 PARIS
N°94 Octobre/Novembre/Décembre 2015

UN GRAND PAS

Le 3 février dernier l'Assemblée Nationale a voté la proposition de loi sur l'Economie Bleue du Député Arnaud Leroy. Au milieu des nombreux articles votés , une petite ligne – celle de l'article 3 sexies – entérinant l'insertion , dans l'article L 5321-1 du Code des Transports sur le droit de port, des mots « et de leurs équipages » nous apporte une grande satisfaction ! Ces quatre mots , que notre Fédération avait proposé d'ajouter , constituent en effet un grand pas, en reconnaissant par la voie législative le lien entre le droit de port et on seulement le navire et ses opérations commerciales mais aussi le séjour , mais aussi avec le séjour dans le port des équipages de ces navires en escale dans ces ports.

Cette avancée législative rejoint la proposition du C.G.E.D.D. , dans son rapport sur l'évaluation de notre réseau associatif, de faire prendre en charge le soutien des associations d'accueil par le biais des redevances portuaires . Mais maintenant , si le lien entre la perception des droits de port et le séjour des équipages dans le port d'escale est affirmé par la loi , il restera , une fois la loi définitivement votée, à traduire ce lien dans un texte réglementaire d'application où se posera le choix entre deux options :

- soit la création d'une redevance portuaire s'ajoutant à celles prévues par l'article R5321-1 du code des Transports ou d'une taxe publique tarifée , comme cela est proposé par le GPM de Dunkerque.
- soit, plus simplement , dans le cadre des chartes signées entre ports et associations , l'attribution annuelle par le Directoire du Port d'un pourcentage minime du droit de port à l'association d'accueil, après avis de la commission portuaire de bien- être en tenant compte du trafic portuaire et des besoins de l'association.

Mais le processus législatif n'est pas terminé et tout en bénéficiant de la procédure accélérée , le texte doit être examiné par le Sénat puis en commission paritaire. Il nous faut donc défendre cette avancée importante pour un financement pérenne de nos associations et conforme à l'esprit de la Convention 2006 et au souhait du C.G.E.D.D. . Alain Coudray.

Sommaire

Il y a dix ans	Page 2
La Fnaam a intégré le Cluster Maritime Français	2
La Société des Oeuvres de Mer	2
l'Observatoire des Droits des MARINS / Réunions statutaires	2
Ratifications	3
Nouvelles des Ports	4/10

IL Y A DIX ANS

En ce début 2006 notre Fédération se réjouit comme beaucoup de gens de mer de la signature à l'unanimité des membres de l'OIT de la Convention consolidée du Travail Maritime qualifiée de « réalisation la plus significative qui ait jamais existé dans le domaine des droits maritimes » Dix ans plus tard, un pas important a été fait pour assurer un fonctionnement pérenne de nos associations qui mettent en œuvre, en matière de bien-être des marins dans les ports, l'engagement pris par la France en ratifiant cette même Convention.

L'assemblée générale du Comité International pour le bien-être des gens de mer (ICSW) décide de fournir des informations sur les modalités de cette Convention, mais je ne crois pas avoir vu un manuel de directives en français comme ICSW l'avait fait pour la 163 ?

Une première au plan français : l'édition par l'ENIM d'un annuaire social maritime où est notamment répertorié notre réseau d'accueil des marins. Une belle initiative qui n'aura malheureusement pas de suites !

Dans nos ports Dunkerque tient la première AG de son Conseil de Bien-Etre tandis que celui de Port Réunion voit le jour. Calais installe se premiers ordinateurs pour les marins. Le Havre, qui s'apprête à inaugurer Port 2000, prépare l'accueil de son 200 000ème marin. Rouen s'occupe d'un équipage égyptien en difficultés .A St Malo une enième réunion à l'initiative du Sous- Préfet pour la mise en place d'une structure d'accueil des marins .Malgré des cambriolages Lorient et St Nazaire continuent à avancer(préparation de la réunion interports à Lorient et mise en place d'un CBE en Basse Loire pour Nantes et St Nazaire) Sète prépare sa journée mondiale de la mer, forte du succès de celle de 2015 Les présidents du CBE et de deux associations de Marseille Fos sont reçus par le Directeur du Port Autonome, prélude à une fructueuse coopération

Autant de signes de vitalité de nos associations prêtes à répondre aux prescriptions de la CTM 2006 , à la

condition bien sûr que leur financement soit pérennisé, ce qui, dix ans plus tard est peut-être envisageable. AlainC.

La Fnaam a intégré le Cluster Maritime Français, membre de l'European Network of Maritime Clusters, regroupant l'Allemagne, la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays Bas, la Pologne, le Portugal, le Royaume Uni et la Suède. ;

La Société des Œuvres de mer, fondée en 1894, reconnue d'utilité publique par décret du 7 décembre 1898, nous adresse le courrier suivant :

Chers amis, Les turbulences que la Société des Œuvres de Mer traversait depuis quelques mois sont désormais dépassées ; aujourd'hui, plus que jamais, elle souhaite venir en aide aux marins et s'engage donc à soutenir votre action quotidienne dans les ports. Dans ce but le Conseil d'Administration, réuni en séance le 25 juin dernier, a décidé d'élargir son action, via votre intermédiaire, aux équipages abandonnés dans les ports par des armateurs peu scrupuleux. Il s'agira d'aider ponctuellement les hommes de ces équipages abandonnés à leur sort à s'équiper au plus pressé (vêtements, nourriture) pour que leur séjour forcé se passe le moins mal possible. Pour obtenir ce soutien, l'association d'accueil devra formuler une demande écrite qui expliquera la situation de l'équipage et les besoins urgents, avec chiffrage, qui sera adressée au Président de la Fnaam. C'est lui en effet qui centralisera toutes les demandes et qui décidera, si nécessaire, de solliciter la Société des Œuvres de Mer, qui pourra alors allouer une somme à l'association concernée. Cette dernière devra, une fois les achats effectués, envoyer une facture de justificatifs en retour à la Société des Œuvres de Mer. Nous espérons bien entendu n'avoir à intervenir que le plus rarement possible, mais par cette action, la Société des Œuvres de Mer entend poursuivre et renforcer son action d'assistance aux marins. Le Président, Vice Amiral Bernard Merveilleux du Vignaux.

Une invitation de solidarité avec les gens de mer tout en passant un agréable moment musical. Cette année la Troupe des Marins d'eau douce et salée a décidé de monter l'Odyssée d'Homère dans une version adaptée, avec un texte réécrit et une musique originale. Les représentations auront lieu les 9, 10 et 11 mars à 20h30 et le samedi 12 mars à 16h00 au théâtre ke SEK à Sèvres. Tous les bénéfices seront reversés aux associations partenaires.

Observatoire des Droits des Marins. Les réunions statutaires ont eu lieu la veille des « journées d'étude » afin d'optimiser les déplacements à Nantes à cette occasion. Elles concernent les membres fondateurs et de droit de l'Observatoire et les personnes morales, non fondateurs. Elles ont débuté le mercredi 27 janvier à 16h00 pour finir à 18h00 à la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin de Nantes et ont été suivies par les journées d'études des 28 et 29 janvier.

Convention du travail maritime, 2006 (MLC, 2006) Ratifications de la Roumanie, de la Chine, de l'Inde et de Cabo Verde. Le 24 novembre 2015 La Roumanie a ratifié la MLC 2006, en vue d'une entrée en vigueur le 24 novembre 2016. Le 12 novembre 2015 La Chine ratifie la Convention du travail maritime, 2006 (MLC, 2006) Le 12 novembre 2015, l'ambassadeur de la République populaire de Chine a déposé auprès du Bureau international du Travail son instrument de ratification de la convention du travail maritime de 2006. La Chine est ainsi le 68ème Etat Membre de l'OIT à ratifier cette convention appelée à faire date. La MLC, 2006, en tant que quatrième pilier du système juridique maritime international venant compléter les conventions clés de l'Organisation maritime internationale (OMI), place sur le devant de la scène des conditions de vie et un travail décent pour les gens de mer ainsi qu'une concurrence loyale entre les armateurs. Avec plus de 250 000 gens de mer et une marine marchande dont la jauge brute totale s'élève à 44 474 904, la Chine joue un rôle significatif dans le secteur maritime. La ratification de la MLC, 2006, par ce pays devrait avoir un fort impact sur les conditions de vie et de travail des marins du monde entier. En déposant l'instrument de ratification, l'ambassadeur WU Hailong, représentant permanent de la République populaire de Chine auprès des Nations unies a déclaré : "c'est un grand honneur de présenter notre instrument de ratification de la convention du travail maritime de 2006. Je suis convaincu que la Chine non seulement s'acquittera pleinement de son obligation de mettre la convention à exécution de manière effective mais s'emploiera aussi à promouvoir l'application de la convention dans le monde entier." Dans son allocution saluant cette ratification de la MLC, 2006, le Directeur général du BIT a déclaré : "c'est un grand plaisir d'accueillir la ratification de la convention du travail maritime de 2006 par la République populaire de Chine. Cette ratification revêt une importance particulière, considérant la place qu'occupe ce pays dans le secteur maritime et son importance dans la flotte mondiale. La Chine compte près de 3000 navires battant son pavillon, et l'application de la MLC, 2006 par ce pays à travers ses règles propres contribuera à que les

principes de travail et de conditions de vie décentes qu'incarne la convention soient une réalité dans toutes les eaux internationales." La MLC, 2006, est entrée en vigueur le 20 août 2013 à l'égard des 30 premiers Etats Membres dont la ratification était enregistrée à la date du 20 août 2012 . Elle entrera en vigueur à l'égard de la République populaire de Chine le 12 novembre 2016, soit un an après sa ratification. Le 26 octobre 2015 Cabo Verde ratifie la Convention du travail maritime, 2006 (MLC, 2006) La République de Cabo Verde est le 67ème Etat membre de l'OIT à ratifier la Convention. Le 06 octobre 2015, le gouvernement de Cabo Verde a déposé auprès du Bureau international du Travail son instrument de ratification de la convention du travail maritime de 2006 (MLC, 2006) . La République de Cabo Verde est ainsi le soixante-septième Etat Membre de l'OIT à ratifier cette convention, qui a pour double objectif d'assurer à l'échelle de la planète une protection étendue des droits des gens de mer et d'instaurer des règles du jeu égales pour les pays et les armateurs qui s'engagent à assurer aux gens de mer des conditions de travail et de vie décentes en les protégeant contre la concurrence déloyale que représentent les navires non conformes aux normes minimales. La République de Cabo Verde, dont la flotte marchande représente 44 465 tonneaux de jauge brute, est signataire du Mémoire d'entente d'Abuja sur le contrôle des navires par l'État du port. La MLC, 2006, entrera en vigueur à l'égard de la République de Cabo Verde le 06 octobre 2016, soit un an après sa ratification. Le 14 octobre 2015 L'Inde a ratifié la convention (n° 185) sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003 et la convention du travail maritime, 2006 (MLC, 2006) L'Inde est le 31ème Etat Membre de l'OIT à ratifier la convention n° 185 et le 66ème à ratifier la MLC, 2006 Le 9 octobre 2015, le gouvernement de l'Inde a déposé auprès du Bureau international du Travail ses instruments de ratification de la convention (n° 185) sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée) , 2003, et de la convention du travail maritime, 2006 (MLC, 2006) . L'Inde, qui est le 31ème Etat Membre de l'OIT à ratifier la convention n° 185 et le 66ème à ratifier la MLC, 2006, est à la fois une grande puissance maritime et un gros recruteur de main d'œuvre dans ce secteur. De fait, d'après les données disponibles les plus récentes, la flotte marchande de ce pays s'élève au total à 12 544 247 tonnes et elle emploie 62 673 personnes ayant statut de gens de mer. Les conventions en question entreront en vigueur à l'égard de ce pays respectivement les 9 avril et 9 octobre 2016.

Nouvelles des Ports

LOON PLAGE : tout au long de l'année nous avons poursuivi nos efforts pour arriver à un financement pérenne de nos activités . Cela ne nous empêche pas d'avoir une réflexion sur la situation mondiale et d'éprouver une certaine inquiétude devant la progression croissante de la surcapacité du tonnage mis sur le marché et nous ramène à une époque que nous avons connue, avec son cortège de navires mis à la chaîne, d'annulations de commandes et de navires abandonnés par leurs armateurs. Nous ne pouvons que remercier la Société des Œuvres de Mer qui a pris conscience de ce problème et est prête à apporter son aide (nos amis de la Rochelle nous signalent qu'elle l'a fait dans leur port) et applaudir aux efforts de nos amis des foyers qui, comme par le passé, apportent leur soutien à ces marins abandonnés. A.Llorente.

CALAIS : les choses avancent pour la petite équipe qui se met en place et envisage de démarrer son action dans un avenir proche. Une visite de la Capitainerie du Port a été organisée : très bon accueil et un large échange d'idées sur la façon d'assurer le meilleur accueil des marins. A.LL. pou

HÔTEL DES GENS DE MER AU HAVRE : UNE CINQUANTAINE D'ASSOCIATIONS MENACÉES PAR LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

Publié le 07/02/2016 à 23H06 . L'Agism, qui exploite les hôtels des Gens de Mer, va probablement être placée en liquidation judiciaire. Au Havre, une cinquantaine d'associations vont se retrouver à la rue. Elles défendent leur lieu de vie. «Nous avons connu une période d'incertitude, puis d'inquiétude, mais aujourd'hui nous sommes au bord du gouffre. » José Perrot, le président du Mérite maritime, résume en quelques mots l'urgence de la situation pour les cinquante associations abritées par l'hôtel des Gens de Mer du Havre. L'Agism (Association pour la Gestion des Institutions Sociales Maritimes), qui exploite l'établissement havrais comme six autres hôtels répartis dans les principaux ports français, va très probablement être placée en liquidation judiciaire. Le tribunal de grande instance de Paris rendra sa décision le 25 février, l'Agism n'ayant pu honorer son plan de redressement établi sur dix ans, faute de chiffre d'affaires suffisant et surtout de la vente manquée du site de Marseille.

Parmi les associations, deux sont particulièrement impactées par les événements. L'hôtel abrite effectivement le Seamen's club, le foyer des marins, et la crèche des Petits Mousles. Pour les autres structures, l'hôtel servait à la fois de boîte aux lettres et de lieu de réunion. La plupart à vocation maritime, l'établissement était identifié comme un lieu fédérateur pour cultiver l'esprit marin de la ville. «C'ÉTAIT LA MAISON DES MARINS » Demain, nous nous retrouvons sur le trottoir. Ici c'était notre maison, celle des marins », déplorent de concert les présidents d'associations. Et d'appeler, comme un vœu pieux, à la création d'un véritable pôle maritime, d'un lieu d'accueil, à l'instar de ce qui se pratique dans les ports

d'Europe du Nord. L'actualité ne va malheureusement pas dans ce sens. L'Aham (Association havraise d'accueil des marins) cherche en priorité une solution de repli. Le foyer accueille en centre-ville 12 000 marins en escale chaque année. « Sans l'appui de l'Agism, nous sommes contraints de chercher un local à la hauteur de nos moyens », consent le président Ronan Dolain. À ses côtés, les représentants des autres associations maritimes multiplient les interventions en quête d'une solution acceptable. Les doléances semblent entendues, mais les effets concrets se font attendre. Lundi, au conseil municipal, Nathalie Nail, au nom du groupe communiste Le Havre à Cœur, a présenté un vœu voté à l'unanimité pour la pérennisation de cet hôtel. Mercredi soir, alors que les associations se réunissaient afin de définir une stratégie pour faire bouger les lignes, notamment en adressant un courrier au maire, une rencontre provoquée par le sous-préfet a réuni la Ville et l'Aham. L'objectif était d'identifier les besoins. « Le sous-préfet a montré son attachement au dossier, mais n'a pu apporter de solution », confie encore Ronan Dolain. Pourtant l'État, en ratifiant la convention internationale sur l'accueil des marins, ne peut fuir ses responsabilités. La Ville, qui avance son expérience en termes de relogement des associations, dit aussi suivre avec attention le problème. Vendredi, la crèche des Petits Mousses, qui accueille une trentaine d'enfants, a été reçue par les services pour tenter de trouver une issue favorable. « En 2013, pressentant les difficultés de l'Agism, le conseil d'administration de la garderie avait anticipé en cherchant un autre site, souhaitant s'agrandir. La Ville n'a alors pas donné suite », rappelle la présidente Christine Bozec. De son côté, la commission portuaire de bien-être des gens de mer se mobilise plus que jamais. En janvier 2015, elle avait déjà permis à l'Aham de financer la reprise des salariés, la gestion du foyer et l'entretien d'un véhicule que l'Agism a dû sacrifier avec le plan de redressement. ST.R. À SAVOIR Créée en 1946, l'Agism a mis en place les « Maisons des Gens de Mer » afin d'accueillir les personnes en lien avec le monde maritime, à savoir les marins du commerce, de la pêche et leur famille. L'association va demander une poursuite d'activité de trois mois, renouvelable une fois pour lui laisser le temps de trouver un repreneur. Quatre-vingt-quinze salariés sont à reclasser. L'établissement de Marseille n'a pu être cédé suite à des problèmes administratifs. Le fruit de la vente aurait permis de financer le plan de redressement et d'éviter la liquidation. Le secrétaire général de l'association n'envisage pas une vente à la découpe. http://www.paris-normandie.fr/detail_communes/articles/5059654/hotel-des-gens-de-mer-au-havre--une-cinquantaine-d-associations-menacees-par-la-liquidation-judiciaire#

BREST Nous avons terminé l'année 2015 avec une grande satisfaction : celle d'avoir reçu plus de 5000 marins dans notre nouveau foyer. Ce n'était pas une surprise car nous avons observé dès les premiers mois une hausse sensible de fréquentation depuis notre déménagement de fin novembre 2014 . 5090 marins c'est 35% de plus qu'en 2014, mais aussi plus de deux fois la fréquentation de 2013. Le confort de nos nouveaux locaux a bien sûr été déterminant mais il faut souligner l'investissement de nos bénévoles qui nous a permis d'être ouverts tous les jours de l'année. . De nouveaux bénévoles sont venus nous rejoindre au cours des derniers mois ce qui nous rend plus sereins pour garnir le planning des permanences . Depuis le 1er septembre nous comptabilisons tous les transports de marins effectués sur la zone portuaire afin de montrer l'importance de notre service de navettes dans une zone portuaire non desservie par les transports publics. Sur les quatre derniers mois de l'année nous avons transporté 1678 marins . Début octobre a vu la sortie à Brest d'un très beau documentaire « Les hommes de l'horizon » réalisé par Benjamin Durieux, l'un de nos bénévoles. Benjamin est un jeune cinéaste de profession . Il s'est intéressé aux marins de commerce en escale à Brest. Je vous invite à découvrir la bande annonce sur <https://vimeo.com/143863285> . Le chantier de réparation navale Damen a reçu en arrêt technique à Brest du 27 septembre au 17 octobre un navire de croisière , le « Norwegian Epic » avec un équipage de 1750 personnes à bord. Nous nous attendions à un afflux massif de marins au Seamens Club mais cela n'a pas été le cas, bien au contraire. En tout et pour tout , sur cette période de trois semaines , nous n'avons enregistré la venue que de ...deux marins de ce navire ! L'armement avait demandé au chantier de mettre des mobile-homes équipés d'internet sur le quai ainsi qu'un service régulier de navettes entre le chantier et le centre ville. Une expérience à méditer. En décembre, nous avons engagé Charlène, étudiante en année de césure , pour un volontariat de service civique. Nous lui avons confié entre autres missions le développement de l'animation. Charlène a pour tuteur Alain, notre salarié qui a suivi les formations de tutorat mises en place par la DDCS du Finistère. Leur implication commune nous garantit le succès de l'opération. Notre foyer était ouvert en soirée les 24 et 31 et aussi le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Les 24 et 31 décembre ont été bien animés avec respectivement 9 et 26 marins enregistrés. Les marins ont utilisé nos instruments de musique . Leur nombre a même augmenté puisqu'un marin nous a offert le 24 décembre un instrument de sa confection (un cajon pour les connaisseurs). Outre de jolis petits sachets de quelques bonbons de chocolat confectionnés tout spécialement pour être offerts aux marins en cette période de fêtes, nous avons proposé à nos visiteurs l'écriture de cartes de vœux dont nous nous sommes chargés de l'affranchissement et de l'envoi. FR3 et Ouest France ont pris l'initiative de nous contacter pour des reportages mettant en valeur notre action. Ce n'est pas pour nous déplaire l'impact étant toujours positif. Nous avons plusieurs projets pour 2016 parmi

lesquels le service aux équipages des navires de croisière qui escales à Brest en journée, mais aussi les visites aux marins hospitalisés après une évacuation médicale en mer. Les festivités maritimes de Brest 2016 seront aussi l'opportunité de promouvoir notre action auprès d'un large public. Toute l'équipe du Seamen's Club de Brest se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2016 ; Thierry Beisser, Président .

LORIENT bonjour et très bonne année à tous. J'espère ne pas être trop tard pour le bulletin. A Lorient, le second semestre s'est mieux passé, une équipe qui s'étoffe 8 nouveaux bénévoles , des marins : 3060 pour 2015 et des projets: expo photos pour la journée du marin, formation de visiteurs de navires pour les nouveaux bénévoles, suivi de formation comptable, renouvellement de nos outils informatiques, de notre terrasse qui s'effondre dangereusement et surtout accueillir au quotidien et du mieux possible les marins à Lorient en évoluant aussi rapidement que les escales! Nous avons eu un audit sur l'année 2014 .il nous a été d'un grand secours et est à la disposition de nos adhérents à Marin'accueil. Nous sortons aussi de notre 4^{em} contrôle d'Ursf .Je pense donc que pour 2016,nous ne pourrons faire mieux.Vous l'aurez compris, la vie reprend son cours .pour le bien être des marins et celui de chacun, c'est très bien.Emmanuelle

ST NAZAIRE : Bonjour à tous, le seamen's club de St Nazaire espère beaucoup de cette nouvelle année, tout d'abord, nous venons de commencer le transport des marins des quais de Montoir/Donges, cette activité est toute nouvelle pour nous. Ensuite nous organisons une exposition de clichés sur le travail portuaire dans nos locaux du 1^{er} février au 5 février, le dernier après-midi étant consacré à une « portes ouvertes » en présence des directeurs des intervenants portuaires, des élus locaux et régionaux dans le but de faire connaître notre action au sein du GPMNSN et l'endroit où les bénévoles accueillent les marins chaque soir de 19h à 22h. Pour l'instant des projets sont en cours, donc suite au prochain numéro ...Bonne continuation à tous. M.C. Le Nay

LA ROCHELLE Nous terminons cette année avec des résultats intéressants pour notre association. En effet, nous clôturons 2015 avec un bilan financier légèrement excédentaire ... Nous avons parcouru 14850 kilomètres, visité 1400 navires et accueilli 10570 visiteurs. A noter que cette augmentation, par rapport à 2014 s'explique par la présence quasi quotidienne d'une partie de l'équipage ghanéen du Sider Pink, navire battant pavillon libérien et armateur grec. Aujourd'hui, grâce à l'action d'ITF, les salaires des marins abandonnés ont été versés et les billets d'avion réglés... Les marins sont rentrés au pays le 22 janvier après une fête digne de ce nom avec la présence de tous ceux qui à un moment ou à un autre ont apporté leur soutien. Marin'Escale surtout dans les deux derniers mois, a joué son rôle de fédérateur, en collectant les dons : argent ou produits alimentaires. L'affréteur disparu, -comme l'armateur- ne fournissant plus d'argent pour acheter l'eau et les vivres, Marin'Escale a organisé l'approvisionnement. Depuis début août, nous avons « joué le rôle de banquier» (!) les fonds destinés à l'équipage transitant par le compte de l'association, ce qui a suscité quelques interrogations de la banque se demandant la provenance de ces fonds !. Nous avons fait appel aux restos du cœur, au From, aux Oeuvres de mer , à ITF , au Député , à la presse ,aux acteurs portuaires, à la Banque alimentaire , à Intermarché , ainsi qu'à des amis médecins qui sont venus gratuitement consultés et ont fourni les médicaments ... Dans ce long combat, aux côtés d'ITF, nous nous sommes pleinement engagés, en particulier les permanents régulièrement sollicités pour servir l'équipage, et les bénévoles qui se sont totalement investis dans un grand mouvement de solidarité ... Epreuve éprouvante pour tous, dans la mesure où régler les questions matérielles s'avérait important, mais où le soutien psychologique et médical étaient essentiels. C'est ainsi, que nous avons fêté Noël et le Nouvel An dans nos locaux, de nombreux anonymes ayant apporté leur participation ... Deux concerts ont été organisés et Marin'Escale a dès le début de l'abandon (mi-Août) donné la possibilité aux marins de communiquer quotidiennement avec leurs familles en offrant la gratuité de la WIFI.

Une grande expérience Humaine, chaleureuse, où la Solidarité et la Générosité étaient constamment présentes ... Cette action importante de Marin'Escale ne nous a pas fait oublier la réalisation de nos projets. C'est ainsi que l'extension de nos locaux devrait ...si tout va bien, se terminer fin mars. Certains trouvent que les travaux avancent lentement , mais lorsque l'on a recours à une entreprise d'insertion il est bien évident que la réalisation d'un projet prend du temps , les personnes travaillant sur ce chantier n'étant pas des professionnels et le temps de travail n'est que de 20 heures hebdomadaires ... Sans oublier pour les « mécontents » que le recours à une

entreprise d'insertion a permis l'octroi de subventions que nous n'aurions pas eues , si nous avions utilisé des professionnels du bâtiment .

Dans les projets en cours, citons l'installation de panneaux solaires, le dossier technique et financier est en cours de réalisation.

Le dossier « fibre optique » est en bonne voie, et nous travaillons actuellement sur la création d'une plateforme sportive qui serait mise à la disposition des marins et des personnels du port ...Nul doute que dans le cadre « du bien être des marins » le ministère verra d'un bon œil cette initiative et participera généreusement au financement de ce projet... Depuis le 15 Décembre nous accueillons Eve-Anne, qui dans le cadre du service civique va développer tout le volet animation de Marin'Escale . Pour conclure, nous dirons que le Sider Pink nous a permis de renforcer l'esprit de solidarité à l'égard des gens de mer , que le rôle de Marin'escale a été déterminant dans l'accompagnement de l'action menée par ITF , et que l'investissement de l'association a été perçu comme essentiel sur la place rochelaise ...Merci encore, à tous ceux qui nous ont témoigné leur soutien ... Jean Munier

PORT LA NOUVELLE le 16 janvier 2016 - La CCI nous assure toujours de son soutien pour la prise en charge du salaire de la femme de ménage et s'engage à nous aider en cas de dépenses exceptionnelles ou imprévues (bateaux échoués etc...). - Il en est de même pour le Département qui nous a enfin reçus et qui étudie comment nous aider. - Un nouveau bénévole est venu nous rejoindre : Roland - Les anciens sont de plus en plus actifs, ont accepté de travailler le 11 novembre et ne comptent pas leurs heures (Laurent, Anne, Michel) - Un nouveau sponsor la Société "QUADRAN" (éoliennes flottantes) nous accompagne. Il nous a offert des polaires chaudes et douillettes pour aller dans la zone portuaire - La Députée Marie-Hélène FABRE nous accorde une subvention de 1 000 € dans le cadre de sa réserve parlementaire - L'Assemblée Générale s'est tenue le 10 décembre, le rapport moral souligne les atouts de la pérennité du Seamen's Club – cohérence et honnêteté- et décrit la nécessité de renouveler au maximum nos deux contrats aidés, témoins fiables de la mission pour les marins du commerce. Le rapport est accepté à l'unanimité. Nous avons, pour l'année 2015, pris en charge 1711 marins. Voilà, décrite en quelques lignes, la vitalité de notre foyer qui semble affronter qui semble affronter cette nouvelle année sans trop de difficultés. Sur cette note optimiste nous vous souhaitons à tous une année 2016 moins compliquée et une multitude de petits bonheurs à partager tous ensemble. Martine COUSIN & l'Equipe

SETE :: Bonjour, amis de tous horizons, Veuillez bien accepter ces voeux tardifs, de bonne année, de bonne santé, et de joie pour vos familles et vos marins en escale, de la part de l'équipe de Sète. Pour ceux qui veulent mettre à jour leurs tablettes, voici nos références en texte : LES AMIS DES MARINS SETE - SEAMEN'S CLUB SETE 24 QUAI DU MAROC 34200 SETE (FRANCE)
Tel.: +33 (0)9 53 86 08 23 Cell : +33 (0)7 82 85 99 75 Email : seamensete@wanadoo.fr Site : www.seamensclubsete.com

Le 20 septembre dernier, mes amis de Sète m'envoyaient , pour le FPA N°93 le texte suivant : « *Après un sommeil de près de deux années, le foyer des Amis des Marins a pu réouvrir et reprendre l'activité qu'il déployait depuis 1990. Ce foyer était hébergé gracieusement , depuis sa création dans des locaux du CCAS dépendant de la municipalité. Au début de l'été 2013 cet organisme nous a fait savoir qu'il entendait vendre la maison dont nous occupions le rez de chaussée . Nous n'avons eu d'autre choix que de vider les lieux , ce qui fut fait au mois de novembre , nous avons pu déménager notre matériel et notre mobilier dans une maisonnette mise à notre disposition par la mairie qui, exigüe et éloignée du port , n'a pu nous servir que de garde-meubles. Cependant depuis des années, nous guignons un local – inoccupé depuis de le début du siècle (il avait hébergé la DST) jouxtant la Capitainerie. Notre départ a rendu nos exigences plus pressantes et plus légitimes. Avec l'appui de la Direction du Port auprès de la Région son propriétaire, nous avons pu obtenir que ce local .d'environ 90m2 fasse l'objet en notre faveur d'une convention d'occupation gratuite. Elle a été signée le 30 octobre 2014. Bien entendu il a fallu entreprendre la remise en état des lieux , ce qui a été fait avec le concours financier apprécié d'ITF, lequel nous a permis notamment de faire refaire toutes les fenêtres. Nous avons pu engager un permanent dans le cadre d'un emploi aidé et reprendre notre activité à la fin du mois de mars de la présente année. Notre local correspond parfaitement à nos besoins et aux services que les marins attendent de nous car, situé à côté de la Capitainerie, il est bien visible et aisément*

accessible , même à pied par les équipages . Nous avons pu y installer un billard,et un baby foot et surtout une volée de consoles d'ordinateurs particulièrement appréciés par les marins. « Bien que j'aie répondu avec plaisir à cette bonne nouvelle, j'ai tout à fait oublié de l'intégrer dans le FPA 93 et je renouvelle mes excuses à mes amis sétois. A.LL.

PORT DE BOUC : Tout d'abord je vous souhaite à tous une très bonne et heureuse année et que nous puissions accueillir dignement les marins . Nous avons connu une bonne fréquentation au 3ème trimestre 2015 avec cependant une baisse assez nette en décembre. Globalement nous aurons dépassé 13.000 marins accueillis en 2015, ce qui représente une performance correcte en regard du handicap que constitue l'état déplorable des locaux de notre annexe sur les quais porte-conteneurs et les difficultés à en assurer une ouverture régulière Nous allons demander une réunion de la Commission Portuaire et à la direction du port afin de trouver une solution , faute de quoi nous envisageons l'arrêt de cette activité (l'état des locaux est tel qu'il s'agit maintenant de sécurité et de salubrité publique). D'autre part il faut que je mentionne quelque chose que j'ai tendance à oublier et qui est pourtant d'une importance capitale , à savoir les visites sur les navires assurées par Bruno Lery et Bernard Vincent ; Ces 2 personnes font 3 à 5 visites par jour ce qui représente environ 1500 navires visités par an . A ce propos Bruno est à la retraite depuis le 1^{er} janvier mais continuera à nous assister en tant que bénévole. Pour conclure je joins aussi un très beau texte , que vous pourrez peut être incorporer au FPA si vous en avez la place et que Bernard a écrit Pour les marins. François Bascove. **Puis ce fut la nuit de Noël. Un Noël magnifique.**Nous avons voulu passer Noel avec ces 90% des marins qui ne peuvent pas sortir - rivés à leur navire : Et ce fut avec ces marins musulmans turcs ; le navire gazier était prêt partir vers les 21 h, la nuit de Noel. Au réfectoire, c'était la ruche bourdonnante ; un certain nombre avec leur Iphone se trouvait dans leur famille. Ensuite nous fûmes étonnés de nous retrouver avec tout l'équipage d'un navire chimiquier du Bangladeshi. Pas de décoration de Noel, pas de guirlande, rien sur les tables. Ils étaient tous musulmans et ils ne répondirent même pas à nos merry christmas. Mais ils se mirent autour de nous, contents d'être avec nous. Et nous nous mirent à échanger pendant de longues heures, partageant leur sourire et leur bonheur. Et dans la discussion nous nous sommes reconnus avec le bosco, déjà venus au club. Ils partaient en mer à minuit. Puis ce fut le tour de ce tanker de fuel, entièrement Indien, à majorité indoue. 2 partirent passer la fête au club. Nous poussions les autres à les rejoindre ; mais nous sentions qu'il y avait la fatigue, l'habitude de ne plus sortir et le travail. Et un mécanicien de nous dire « Il y a le chargement à assurer ». Le réfectoire était petit, à côté d'une salle de repos minuscule. Quelques uns mangeaient. Les asiatiques ne peuvent pas manger sans partager leur repas avec l'invité. « Assieds-toi. Mange. Sers-toi » et deux gamelles se trouvaient dans un coin du réfectoire avec la traditionnelle de riz. Il était minuit.Ces 3 réfectoires de ces navires avec ces marins turcs, bangladeshis, birmans, indiens ; N'était ce pas Bethleem? Le Christ était là. Mais aussi, peut-être, par nous, le Christ venait à eux – les musulmans, indoues, bouddhistes. Puis nous repartîmes avec ces sourires, ces mains jointes, ces accolades, des myriades d'étoiles au fond de notre coeur. Une Etoile brillait de nouveau au milieu de ce port, de tous ces navires,et de tous ces marins. A nous de la suivre. Bernard

MARSEILLE Le 3 février nous avons eu notre assemblée générale avec une quarantaine de participants. Le bilan de l'année 2015 peut être considéré comme positif avec 21840 marins accueillis au Foyer Des Croisières (FDC) avec une pointe de 730 un samedi de novembre, 1917 au foyer de Forbin et 677 navires visités. Les 92 nationalités du FDC montre bien la multi-nationalité des équipages de paquebots : les cinq premières nationalités sont : Philippines, Indonésiens, Indiens, Mauriciens et Honduriens. Durant cette année, le taux de fréquentation a diminué ; nous pensons que cela est dû :

- à la distance entre le foyer et certains postes à quai ; plusieurs fois nous avons cherché une solution pour véhiculer les marins mais nous n'en avons jamais trouvé;
- au dysfonctionnement du WIFI de janvier à mai, depuis grâce à la fibre et un contrat de 20G le fonctionnement est très bon ;

- à la charge de travail des marins durant l'escale, navires en tête de ligne avec l'embarquement et le débarquement des passagers, exercices de sécurité et de sûreté....

Au foyer de Forbin, ouvert uniquement le soir, la fréquentation a aussi légèrement diminué ; Marseille a perdu le trafic du sucre, il y avait régulièrement des navires et les escales étaient longues ; nous touchons très peu les marins des navires en réparation. 33 nationalités ont été reçues avec une très forte majorité de Philippins (72%), puis des Ukrainiens, des Indiens.....Les marins ont des moyens de communication de plus en plus élaborés et le fait de leur vendre des cartes SIM avec des recharges qui leur permettent d'avoir de l'Internet limite leur besoin de venir dans un seamen's club.

Le nombre des bénévoles reste presque constant, une quarantaine qui agissent régulièrement. Le recrutement reste difficile. En 2015, une recrue exceptionnelle, Ségolène, jeune conductrice de train à la SNCF, dynamique et toujours souriante qui n'hésite à venir spécialement de Strasbourg (en train) pour accueillir les marins.

Une nouvelle salariée en contrat aidé CUI-CAE et une jeune fille en service civique sont venus en 2015 travailler avec nous.

Au niveau du budget avons un compte d'exploitation de 2015 légèrement positif.

Notre très gros souci pour l'année 2016 est la certitude de devoir quitter le foyer de Forbin avec la fermeture de l'Hôtel les Gens de Mer. En ce début d'année nous n'avons encore aucune solution de remplacement. Dans quelque temps nous allons perdre un foyer, un bureau et un parking pour nos deux véhicules. Pour le foyer, vraisemblablement l'accueil du soir va se faire au FDC, nous pourrons aussi garer nos véhicules sur son parking. Des questions restent en suspens : comment faire sortir les marins de l'enceinte portuaire sombre et sinistre le soir ? Comment permettre aux salariés ou aux bénévoles sans voiture de rentrer le soir ? Comment laisser une salariée seule le soir dans le foyer? Toute une nouvelle organisation est à mettre en place. Reste aussi le problème de notre bureau, nous avons besoin d'un local pour assurer le fonctionnement administratif de l'association et stocker nos archives. Nous avons fait des demandes à la ville, à la région, au diocèse et au port mais pour l'instant nous n'avons aucune réponse positive.

Nous avons invité nos amis de Port La Nouvelle, Sète et Port de Bouc à la journée inter-ports de la méditerranée le 19 mars. Après une rencontre avec Yves Reynaud, inspecteur ITF, nous nous retrouverons autour d'un aïoli dans un petit restaurant et terminerons par une mise en commun de nos soucis et de nos réalisations.

Gérard PELEN